



A.D ENVIRONNEMENT

SAS CARDINAL PARTICIPATIONS

24 Rue AUGUSTE CHABRIERES

75015 PARIS

Version 15/11/2022

**Annexe au CERFA n°14734-03 – Demande d'examen au
cas par cas**

Projet : Agrandissement d'un BRICOMARCHE sur la Commune de
Saône (25)

Sommaire

1. INTITULÉ DU PROJET	1
2. IDENTIFICATION DU MAÎTRE D'OUVRAGE.....	1
3. CONTEXTE REGLEMENTAIRE.....	1
4. CARACTERISTIQUES GENERALES DU PROJET.....	2
4.1. Nature du projet.....	2
4.2. Objectifs du projet.....	2
4.3. Description sommaire du projet.....	2
4.4. Procédures administratives d'autorisation	2
4.5. Dimensions et superficie globale du projet.....	3
4.6. Localisation du projet.....	4
5. SENSIBILITE ENVIRONNEMENTALE DE LA ZONE D'IMPLANTATION ENVISAGÉE	7
6. CARACTERISTIQUES DE L'IMPACT POTENTIEL DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE HUMAINE	14
6.1. Incidence susceptible du projet.....	14
6.2. Effets cumulés avec d'autres projets existants ou approuvés	18
6.3. Effets de nature transfrontalière.....	18
6.4. Séquence de mesures Eviter, Réduire et Compenser	19
7. AUTO-EVALUATION.....	21
ANNEXES	22

Liste des figures et tableaux

Figure 1. Localisation du site sur fond cartographique de l'IGN 1/25 000ème	4
Figure 2. Emprise du projet.....	5
Figure 3. Zonage réglementaire du PLU de Saône	6
Figure 4. Réseau hydrographique au droit du site	6
Figure 5. Carte de la ZNIEFF.....	7
Figure 6. Carte du biotope.....	8
Figure 7	9
Figure 8 : Périmètre de protection de captage de la commune de Saône (25)	12

1. INTITULÉ DU PROJET

Le projet concerne l'agrandissement d'un BRICOMARCHE sur la commune de SAONE (25).

2. IDENTIFICATION DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Porteur du projet	SAS CARDINAL PARTICIPATIONS
Adresse	24 Rue A. CHABRIERES 75015 PARIS
N° SIRET	SIRET 478 355 647 005 75

3. CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Selon ses caractéristiques, le site visé est soumis à une procédure cas par cas au titre de la nomenclature annexée à l'article R122-2 du Code de l'Environnement pour la rubrique 41 « Aire de stationnement ouverte au public de 50 unités et plus ».

Afin de répondre à la demande de l'autorité environnementale et d'anticiper les éventuels enjeux environnementaux inhérents à ce projet, A.D Environnement a été sollicité pour réaliser un état des lieux environnemental global et le dossier d'examen au cas par cas.

La présente étude confronte les caractéristiques du projet avec les exigences réglementaires et la vulnérabilité environnementale des milieux susceptibles d'être impactés.

Ce rapport complète le CERFA n°14734-03 sur les éléments suivants :

- Caractéristiques du site et du projet d'aménagement ;
- Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée ;
- Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine.

4. CARACTERISTIQUES GENERALES DU PROJET

4.1. Nature du projet

L'existant est le Bricomarché actuel.

Le projet vise à agrandir le Bricomarché autour des aménagements suivants :

- Augmentation de la surface commerciale
- Passage de 52 places imperméables à 56 places de stationnement 50 sont accessibles au public (43 sont semi-perméables) + 6 places PERSONNEL imperméables en zone NON accessibles au public
- Création de six places à recharges électriques, huit places précablées et de trois places pour la location,
- Installation de 272 m² de panneaux photovoltaïques sur la toiture.

4.2. Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'agrandir le bâtiment aux normes en vigueur afin d'améliorer les conditions et la capacité d'accueil du public et du personnel, notamment, le réagencement des places de parkings. Le projet permet de renforcer l'offre de proximité tout en préservant un maximum les espaces végétalisés et perméables.

4.3. Description sommaire du projet

Dans sa **phase travaux** : un agrandissement sera construit ainsi qu'une réorganisation du parking avec 50 places pour accueillir le public. La durée des travaux de construction sera inférieure à 1an.

Dans sa **phase exploitation** : Le site est à vocation commerciale. Le site sera constitué d'un Bricomarché. Plusieurs espaces seront ouverts au public : 1 983 m² en surface de vente dont 100 m² de boutique Show Room et deux espaces extérieurs de 514 m² (extérieur jardin) et 1 430 m² (extérieur bâti).

Les visiteurs et le personnel stationneront sur le parking qui sera composé de 56 places de parking dont 2 places PMR, 1 place famille, 6 places à recharge électriques dont 1 PMR et 1 famille, 8 places précablées et 3 places pour la location. Une dizaine de stationnement vélo sera également mise en œuvre.

La surface de vente intérieure pourra accueillir au maximum 677 clients, les espaces de vente extérieures « bâti » 161 clients et 59 pour la partie « jardin ». Il y aura environ 20 employés travaillant sur le site

4.4. Procédures administratives d'autorisation

La procédure qui concerne le projet d'agrandissement du Bricomarché est :

- Permis de construire

4.5. Dimensions et superficie globale du projet

Surface plancher :

Type de surface	Etat actuel	Etat projet
	Surface (m ²)	Surface (m ²)
Surface plancher RDC	2 048	2 544
Surface plancher R+1	58	58
Total	2 106	2 602

Surface visiteur /client : 1 983 m² en intérieur et 1 944 m² en extérieur

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des types de surfaces actuelles et après-projet :

Type de surface	Etat actuel	Etat projet
	Surface (m ²)	Surface (m ²)
Enrobés	4503	3726
Toitures	2402	3221
Espaces verts	1670	1047
Voirie stabilisé/places perméable	0	581
Total	8 575 m²	8 575 m²

Le projet concerne l'ensemble de la superficie cadastrale soit 8 575 m². La figure ci-dessous reprend les contours du projet :

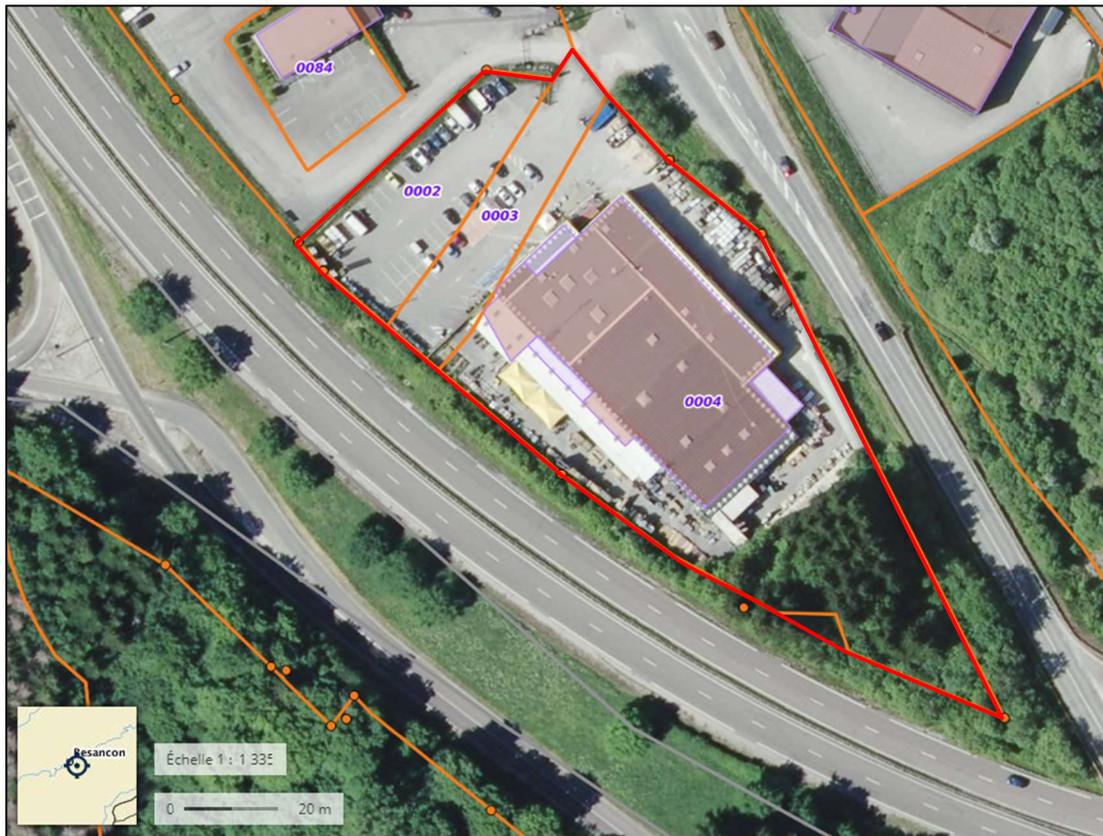


Figure 2. Emprise du projet

L'environnement aux alentours du projet est composé comme suit :

- Au nord se trouve une zone de commerce (Super U, SOS Pizza Saône, etc.),
- à l'est une zone forestière puis des champs,
- au sud, la route nationale N57, la route départementale D67 puis une zone forestière,
- et à l'ouest, un garage (Garage du Lac) la route nationale N57, la route départementale D67 puis une zone forestière.

Après consultation du PLU, les parcelles du projet sont classées en zone destinée aux activités de commerce. Le tableau ci-dessous reprend le classement de chaque parcelle concernée par le projet.

Commune	n° de parcelle	Zonage PLU
Saône	AN 0002	UY : zone destinée aux activités de commerce
	AN 0003	
	AN 0004	

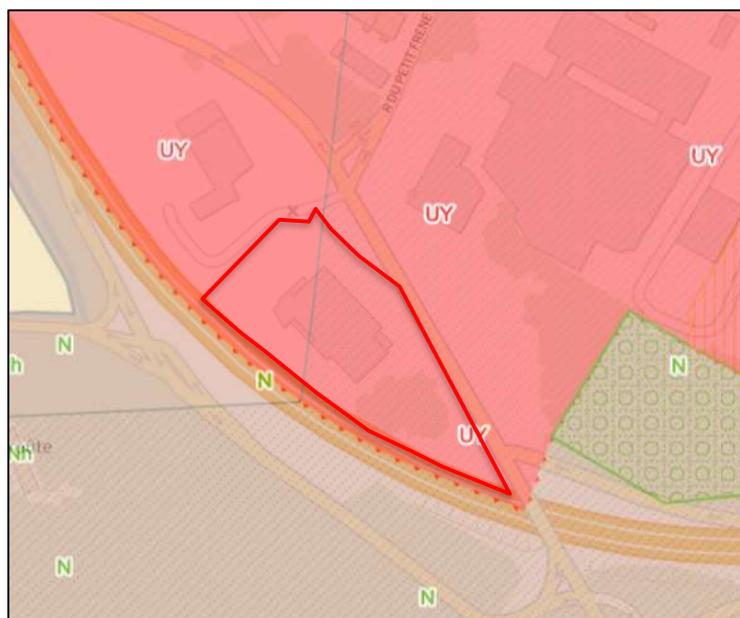


Figure 3. Zonage réglementaire du PLU de Saône

Aucun cours d'eau ne s'écoule au droit du site mais il se situe à proximité du Marais de Saône.

Les cours d'eau à proximité du site d'étude sont :

- « Bief d'Aglans » à environ 300 m à l'ouest ;
- Un affluent du ruisseau du Moulin, à environ 700 m au nord-ouest ;

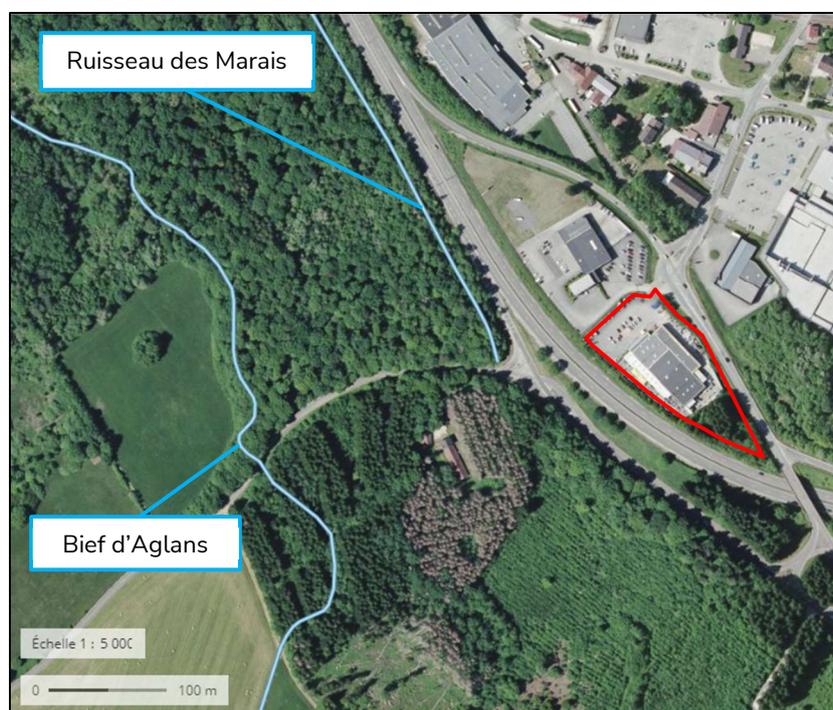


Figure 4. Réseau hydrographique au droit du site

Le site est positionné à environ 390 m NGF d'altitude et présente une légère pente orientée du sud-est vers le nord-ouest.

5. SENSIBILITE ENVIRONNEMENTALE DE LA ZONE D'IMPLANTATION ENVISAGÉE

PROJET SITUÉ DANS	COMMENTAIRES
ZNIEFF	<p>NON, mais ZNIEFF de type I « Marais des Saône » (430002321) à 70m au Nord-Ouest . Le projet n'impacte pas la ZNIEFF.</p>  <p>The image is an aerial photograph of an industrial or commercial site. A large building with a grey roof and a parking lot filled with cars are visible. A red line outlines the project's footprint. To the north-west of the site, there is a large green field. A black callout box with the text 'ZNIEFF type I' has an arrow pointing to this field. The surrounding area includes roads, trees, and other buildings.</p>

Figure 5. Carte de la ZNIEFF

ZONE MONTAGNE	NON
ARRETE PROTECTION BIOTOPE	<p>NON, mais arrêté de protection de biotope « Marais des Saône » (FR3800987) à 70m au Nord-Ouest . Le projet n'impacte pas le biotope.</p>  <p>Figure 6. Carte du biotope</p>
COMMUNE LITTORALE	NON
PARC NATUREL	NON

PLAN PREVENTION DES BRUIT	NON
SITE INSCRIT AU PATRIMOINE / MONUMENT HISTORIQUE / PATRIMOINE REMARCABLE	NON
ZONE HUMIDE REFERENCEE	NON
PPRN / PPRT (prescrit ou approuvé)	<p>NON – la localisation du site est classée comme risque modéré pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le risque sismique - Le risque de retrait-gonflement des argiles <p>Il n'y a aucun PPRI en vigueur sur la commune</p>

SITE ET SOLS POLLUÉS

NON, ci-dessous les 11 sites BASIAS/CASIAS dans un rayon de 500m autour du site d'étude :

Identifiant	Raison Sociale	Activités	Localisation
FRC2502213	VAM'DA - S.A. Du Pont de Nemours, anc. Etablissements Leonard	Vente d'électroménager, Fabrication de composant électroniques, anc. Atelier de travail des métaux	100m au Nord-Est
FRC2506167	Garage du Lac	Garage	100m au Nord-Ouest
FRC2506163	EDF	Transformateur	100m au Nord
FRC2504453	Super U, Intermarché - SCI La Rocade	Equipement Commercial et station-service	150m au Nord Est
FRC2503175	S.A.R.L. SOFAC	Broyage - Concassage de produits minéraux	300m au Nord
FRC2502721	S.A. INODIP (Groupe SIMONIN)	Transformation de matières plastiques	320 au Nord-Ouest

	FRC2502951	Ets Pagot-Caput	Réparation de matériels agricoles	400 au Nord-Est
	FRC2504367	Game vertCUMA de Saône	Magasin d'horticulture, anc.Coopérative agricole	400m au Nord
	FRC2502215	S.A. SOMATRA	Garage	450m au Nord
	FRC2502210	Anc. Spécial bois et Matériaux, S.A. BOIS ET SCIERIES LAGIER - BSL	Transformation et traitement du bois	480m au Nord-Ouest
	FRC2502947	Saône Diffusion, anc.SA Bois et Scierie LAGIER	Atelier mécanique, anc. Transformation et traitement de panneaux de bois	480m au Nord-Ouest
Le site BASOL le plus proche se situe a 5km du site étudié				
ZONE DE REPARTITION DES EAUX	NON			

PERIMETRE DE PROTECTION
RAPPROCHE DE CAPTAGE AEP /EAU
MINERALES

OUI, L'ensemble de la commune de Saône est situé dans la zone de protection de l'aire d'alimentation de la Source d'Arcier (arrêté préfectoral n°2012 059-0003).

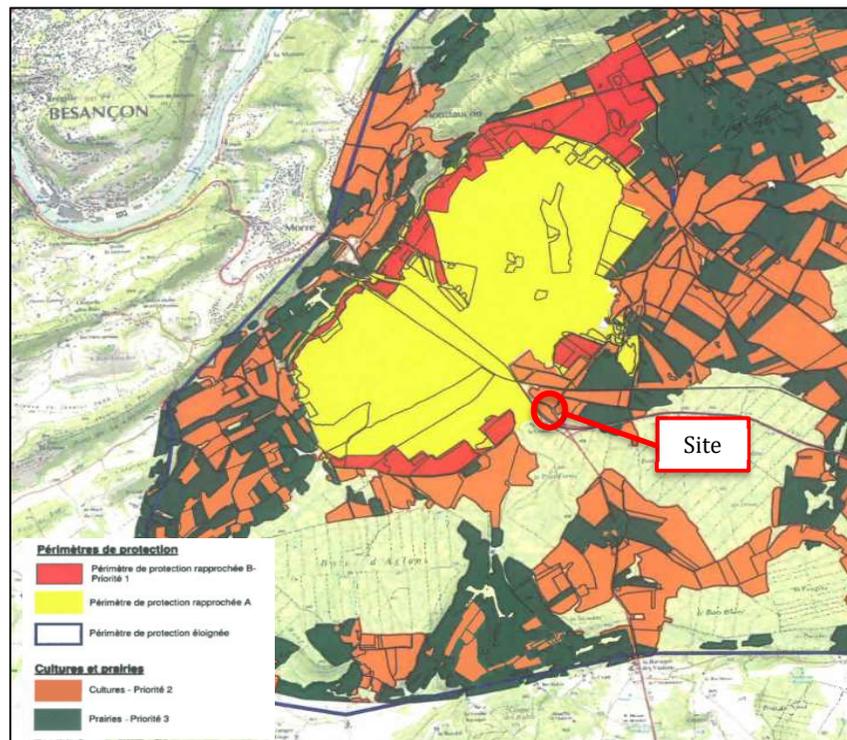


Figure 8 : Périmètre de protection de captage de la commune de Saône (25)

Le projet est situé dans le périmètre de protection éloignée.

Le projet n'est pas concerné par le périmètre « Culture – Priorité 2 » car ces prescriptions concernent les « terres arables ».

PROJET SITUÉ DANS OU À PROXIMITÉ	COMMENTAIRES															
Natura 2000	<p>NON, Aucune zone NATURA 2000 ne se trouve au droit du site mais il se trouve à proximité de deux NATURA 2000.</p>															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="685 416 965 512">Type de NATURA 2000</th> <th data-bbox="976 416 1458 512">Nom</th> <th data-bbox="1469 416 1682 512">Identifiant</th> <th data-bbox="1693 416 1906 512">Distance du site</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="685 517 965 571">Directive Oiseaux</td> <td data-bbox="976 517 1458 571">Moyenne Vallée du Doubs</td> <td data-bbox="1469 517 1682 571">FR4312010</td> <td data-bbox="1693 517 1906 571">70 m à l'Ouest</td> </tr> <tr> <td data-bbox="685 571 965 635">Directive Habitats</td> <td data-bbox="976 571 1458 635">Moyenne Vallée du Doubs</td> <td data-bbox="1469 571 1682 635">FR4301294</td> <td data-bbox="1693 571 1906 635">70 m à l'Ouest</td> </tr> </tbody> </table>	Type de NATURA 2000	Nom	Identifiant	Distance du site	Directive Oiseaux	Moyenne Vallée du Doubs	FR4312010	70 m à l'Ouest	Directive Habitats	Moyenne Vallée du Doubs	FR4301294	70 m à l'Ouest			
Type de NATURA 2000	Nom	Identifiant	Distance du site													
Directive Oiseaux	Moyenne Vallée du Doubs	FR4312010	70 m à l'Ouest													
Directive Habitats	Moyenne Vallée du Doubs	FR4301294	70 m à l'Ouest													
Sites classés	<p>NON</p>															

6. CARACTERISTIQUES DE L'IMPACT POTENTIEL DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE HUMAINE

6.1. Incidence susceptible du projet

INCIDENCES POTENTIELLES		COMMENTAIRES
RESSOURCES	Prélèvements d'eau	NON
	Drainage ou modifications des masses d'eau souterraines	NON
	Excédentaire en matériaux / déblais	OUI – Le projet fait l'objet de terrassement pour l'extension. Comme le terrassement ne se fait que sur une partie de l'extension, le volume de déblais/remblais n'est pas très important.
	Déficitaires en matériaux / remblais	OUI - Le projet fait l'objet de terrassement pour l'extension. Comme le terrassement ne se fait que sur une partie de l'extension, le volume de déblais/remblais n'est pas très important. Les remblais seront inférieurs à 100 m ³ .

MILIEU NATUREL	Impact sur la biodiversité	<p>NON, le projet d'agrandissement est localisé sur une zone d'activité goudronnée.</p> <p>L'activité du Bricomarché n'engendra pas de nuisance sur la biodiversité pendant les travaux et l'exploitation.</p> <p>Aucune activité est nécessaire proche des cours d'eau.</p>
	Si dans Natura 2000, impact sur les habitats concernés	NON
	Engendre-t-il une consommation d'espace naturel, agricole, forestier, ou maritimes	NON
RISQUES	Technologiques	NON
	Naturels	<p>OUI - la localisation du site est classée comme risque modéré pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le risque sismique - Le risque de retrait-gonflement des argiles
	Sanitaires	NON
NUISANCES	Trafic	Le trafic sera similaire à l'état actuel
	Sources de bruits et/ou subit nuisances sonores	<p>Phase travaux : sources de bruit temporaires due aux engins</p> <p>Phase exploitation : similaire à l'état actuel</p>

	Engendre ou/et subit odeurs	NON
	Engendre ou/et subit émissions lumineuses	NON, un éclairage minimal de sécurité sera assuré sur le site la nuit. Cet éclairage sera limité au minimal nécessaire.
	Engendre ou/et subit vibrations	Travaux : vibrations temporaires due aux engins Exploitation : pas de vibration engendré

EMISSIONS	Rejet dans l'air	Travaux : émissions des engins Exploitation : similaire à l'actuel												
	Rejet liquides (si oui dans quel milieu)	<p>Les eaux pluviales sont actuellement raccordées à un fossé présent le long de la route départementale D67, à l'est du site.</p> <p>L'agrandissement augmente légèrement le coefficient de ruissellement du site. Cette augmentation sera gérée en prenant les règles en vigueur de la commune : période retour de 10 et débit de fuite de 20 l/s/ha imperméabilisé.</p> <p>L'ouvrage sera donc un ouvrage de rétention enterré à débit limité.</p>												
	Effluents	<p>Les eaux usées sont connectées à un système d'assainissement non collectif. Le rejet est estimé à 31 EH.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Désignation</th> <th>Effectif</th> <th>Equivalents Habitant (EH)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Employés</td> <td>20</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Clients</td> <td>877</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">31 EH</td> </tr> </tbody> </table>	Désignation	Effectif	Equivalents Habitant (EH)	Employés	20	1	Clients	877	30	31 EH		
	Désignation	Effectif	Equivalents Habitant (EH)											
Employés	20	1												
Clients	877	30												
31 EH														
Production de déchets non dangereux, inertes, dangereux	<p>En phase travaux : les déchets seront de type bois et plastique. Ces déchets seront envoyés dans les centres de tris appropriés.</p> <p>En phase exploitation : les déchets seront de type bois, verre et plastique. Ces déchets seront envoyés dans les centres de tris appropriés.</p>													

PATRIMOINE/ CADRE DE VIE/ POPULATION	Atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager	NON
	Engendre modification activité humaine et usage des sols	NON
6.2. Effets cumulés avec d'autres projets existants ou approuvés		NON
6.3. Effets de nature transfrontalière		NON

6.4. Séquence de mesures Eviter, Réduire et Compenser

Mesures d'évitement (E) – En phase travaux

Précautions contre le risque de pollution

Objectif	Prendre toutes les précautions nécessaires pour réduire le risque de pollution des eaux superficielles et souterraines.
Description	Mise en place d'une charte chantier avec plan de localisation des installations de chantiers éloignées des zones les plus sensibles
Suivi	Cahier des charges des entreprises + plan de chantier – Suivi de chantier + sensibilisation en début de chantier – Vérification hebdomadaire de la tenue du chantier par le chef de chantier

Mesures d'évitement (E) – En phase exploitation

Absence d'utilisation de produits phytosanitaires et entretien de la végétation

Objectif	Assurer la compatibilité des interventions de gestion de la végétation avec la préservation de milieux herbacés de qualité pour le développement des insectes (proies notamment des oiseaux, chiroptères et reptiles)
Description	Entretien par action mécanique : tonte/fauchage des espaces herbacés et coupe/élagage des arbustes/arbres des parties plantées qui veillera à limiter le développement d'espèces végétales exotiques envahissantes.
Suivi	Suivi des actions d'entretiens avec descriptif technique des moyens

Mesures de réduction (R) – En phase travaux

Adaptation des modalités de circulation, d'entretien des pistes, et du stationnement des engins de chantier

Objectif	Limiter les incidences sur les milieux naturels, la faune et la flore
Description	Définition d'un plan de circulation optimisé, des zones de stationnement et de stockage et entretien des pistes pour éviter la formation d'ornières favorables à l'installations de la faune.
Suivi	Cahier des charges des entreprises + Suivi de chantier + Sensibilisation en début de chantier – Vérification hebdomadaire du respect des zonages par le chef de chantier

Mise en place d'une procédure d'alerte et de confinement en cas de pollution

Objectif	Limiter les impacts sur les eaux superficielles et souterraines
Description	Procédure d'alerte
Suivi	Cahier des charges des entreprises + Suivi de chantier + Sensibilisation + Vérification par le responsable chantier désigné

Limiter le bruit pour les riverains

Objectif	Limiter les nuisances sonores pouvant impacter les riverains
Description	Définition d'horaire pour les travaux bruyants

Suivi	Cahier des charges des entreprises + Suivi de chantier + Sensibilisation
Mesures de réduction (R) – En phase exploitation	
Mise en place de revêtement semi-perméable pour les places de parking.	
Objectif	Limiter l'imperméabilisation
Description	Limiter le ruissellement et infiltrer les eaux pluviales directement au droit du site
Suivi	Vérification du bon état des places semi-perméables
Mise en place de panneaux photovoltaïques	
Objectif	Diversifier l'approvisionnement énergétiques
Description	Mise en place de 272 m ² de surface de panneaux photovoltaïques en toiture
Suivi	Suivi et entretien des panneaux photovoltaïques
Mise en place de borne de recharge des véhicules électriques	
Objectif	Favoriser les modes de transports non thermiques et participer à la diminution des émissions de CO2
Description	Mise en place de 6 places équipées dont 1 PMR et 1 famille et 8 places pré-équipées
Suivi	Suivi et entretien des bornes
Favoriser les déplacements par mode doux (piétons, cycles)	
Objectif	Limiter la production de bruit émis par le trafic routier Inciter les employés et les visiteurs à maintenir une activité physique régulière
Description	Mise en place de 10 places de stationnement pour les vélos
Suivi	Vérification du bon état des places
Insertion paysagère	
Objectif	Prise en compte de l'aspect paysager du projet
Description	Plantation de 18 arbres
Suivi	Entretien des espaces verts

7. AUTO-EVALUATION

En amont du projet d'agrandissement d'un Bricomarché sur la commune SAÔNE (25), le Maître d'Ouvrage souhaite réaliser un état des lieux environnemental du site afin de mieux maîtriser les enjeux associés.

Selon ses caractéristiques, le site visé est soumis à une procédure cas par cas au titre de la nomenclature annexée à l'article R122-2 du Code de l'Environnement pour la rubrique 41 « Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus ».

Au vu des différents éléments de l'étude :

- Le projet améliore la perméabilité du sol
- Le projet n'engendrera pas d'enjeux majeurs en matière d'environnement ;
- Le projet engendrera peu d'impact/nuisance supplémentaires ;
- Des mesures de réduction et de compensation sont d'ores et déjà prévues pour limiter les impacts du projet sur l'environnement tel que la mise en place de 272 m² de panneaux photovoltaïques, des places de parking semi-perméables et des places câblées

Au vu des éléments ci-dessus nous ne pensons pas qu'une évaluation environnementale soit nécessaire.

ANNEXES

Annexe 1 : « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire »

Annexe 2 : image 1/25000 et 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain